



COMMUNE DE BERNEUIL SUR AISNE

BULLETIN D'INFORMATIONS

AVRIL 2020

COVID 19

HORAIRES DE LA MAIRIE FERMETURE EXCEPTIONNELLE

La Mairie reste fermée au public jusqu'à nouvel ordre.

Suite à la décision de reconduction du confinement, nous vous informons que les services municipaux de notre commune continuent de fonctionner.

Bien que la porte de la mairie soit fermée, le standard reste ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h, pour répondre à vos questions et demandes au 03 44 85 72 37. (Vous pouvez laisser un message sur le répondeur)

Vous pouvez également consulter le site internet de la commune qui est actualisé et nous joindre par mail.

- *Site internet* : <http://berneuil-sur-aisne.fr>
- *Email* : communeberneuilsuraisne@wanadoo.fr
- *Email*: nuisancescommuneberneuil@orange.fr

Pour une urgence seulement, contacter : Mr FRERE au 06 06 56 56 84 par téléphone ou sms
Mr PYTLAK au 06 13 93 34 32 par téléphone ou sms

Peut-être avez-vous un voisin n'ayant pas d'aide pour les courses ou autres, merci de le contacter et de lui proposer votre aide, sinon, signalez le à la mairie. **Durant une telle crise, soyons solidaires.**

La mairie a mis en place dès le début du confinement, un fichier pour les personnes isolées, que nous appelons 2 fois par semaine pour avoir de leurs nouvelles et voir leurs besoins.

Si vous êtes seul (seule) pensez à donner votre numéro de téléphone à la Mairie.

Nous vous informons que des attestations de déplacement dérogatoire papiers sont disponibles, en contactant la mairie par téléphone.

L'équipe municipale

RAPPEL :

Merci de continuer de respecter le confinement.

Malgré ces mesures difficiles qui suscitent chez beaucoup d'entre vous, des inquiétudes ou de gros sacrifices, c'est pour éviter des conséquences désastreuses d'une contamination généralisée.

Si nous voulons sortir de cet état dans les meilleures conditions, **nous devons tous et vous devez tous respecter le confinement.**

Le confinement doit se réaliser à la maison dans le cadre strict de la famille (couple et enfants) sans faire venir chez soi, ses voisins ou amis pour un barbecue, apéritif ou autres....

Limitez les déplacements (travail, courses de premières nécessité, pharmacie, consultations et soins, déplacements pour motif familial, déplacement bref limité à une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile...)

CONTINUEZ A APPLIQUER LES GESTES BARRIERES. Prenez soin de vous.

Votre maire, Etienne FRERE

SAUVEZ DES VIES, RESTEZ CHEZ VOUS

ELECTION MUNICIPALE du 15 mars 2020

Nous avons été appelés aux urnes le 15 décembre pour la continuité du mandat précédent suite à une imposition gouvernementale.

Nous avons été appelés aux urnes le 15 mars pour les élections communales nationales.

Ces élections ont dû être organisées par la commune dans des conditions strictes de sécurité sanitaires.

Le 20 mars devait avoir lieu la réunion de conseil municipal pour l'élection du maire et des adjoints et ainsi lancer le début du nouveau mandat.

Cette réunion a été reportée suite à une imposition du ministère le 19 mars dans le cadre des mesures sanitaires.

A ce jour, c'est donc le conseil municipal élu le 15 décembre qui a en charge la gestion de la commune.

M PYTLAK Michel

GROUPE SCOLAIRE HENRI MASSEIN

Inscription rentrée Scolaire 2020-2021

Les inscriptions se feront directement auprès de la directrice de l'école, Mme LEBRUN.

En fonction de la durée du confinement, cela pourra se faire par mail.

Cela concerne, les nouveaux arrivants et les enfants nés en 2017 qui doivent rentrer en petite section au mois de septembre de cette année.

Vous pourrez, si le confinement perdure, prendre contact par mail au 0601572h@ac-amiens.fr à partir de mi-mai.

Mme LEBRUN

L'école de Berneuil pendant le confinement

Même fermée provisoirement pour cause de COVID19, l'école de Berneuil-sur-Aisne n'est pas morte et nos chers bambins continuent de s'instruire ! Les maîtresses envoient régulièrement par mail des cours, activités et devoirs à faire, prennent des nouvelles par téléphone de leurs élèves et aussi de leurs parents. En effet, ceux-ci se rendent compte qu'être instituteur, ce n'est pas facile tous les jours et que cela demande beaucoup de patience et de persévérance. Tout le monde n'ayant pas le matériel informatique nécessaire à la maison, la mairie imprime les documents pour les parents qui en ont besoin. Merci donc à tous, parents et professeurs des écoles, et bon courage pendant cette période difficile mais qui permet aussi de se rapprocher de ses enfants et de constater avec plaisir leurs progrès jour après jour.

M LEFEVRE Pierre

MANIFESTATIONS PASSES

Samedi 18 janvier 2020 – nuit de la lecture -



Votre bibliothèque vous a accueilli pour sa troisième **nuit de la lecture** autour de plusieurs ateliers : création de marque-page, jeux de société, lectures d'histoire.

Nous vous remercions d'être venu si nombreux pour partager ce moment convivial.

Mme MAUBARET

Samedi 8 février 2020 – concours de belote -



Un Concours de belote a été organisé par le Club des Aînés, le samedi 08 février 2020 avec 36 équipes inscrites.

Mme CIONI

Samedi 15 février 2020 – loto-



96 participants étaient présents au loto organisé par le Comité des Fêtes.

M PADIEU

Samedi 15 février 2020 – CARNAVAL -

Le samedi 15 février, une vingtaine de princesses, pirates et super héros se sont retrouvés dans la bibliothèque de l'école pour une après-midi créative : Au programme : des clowns, des maracas et de belles histoires à écouter.



Mme MAUBARET Sylvie & Mme DUMEZ Ludivine

INFORMATIONS DIVERSES

Samedi 04 avril 2020 – RESEAU ELECTRIQUE –

Suite aux derniers coups de vent, la mairie a averti RTE qu'un arbre menaçait la ligne électrique qui alimente la société WEYLICHEM.

Après concertation entre RTE et la société WEYLICHEM, cet arbre a été coupé par le biais d'une procédure prioritaire, le samedi 04 Avril par l'équipe d'entretien des lignes du groupe de maintenance des réseaux nord-ouest

M FRERE Etienne



– COLLECTE DES DECHETS -



Un flyer a été distribué dans votre boîte aux lettres précisant les modalités des différentes collectes de déchets :

- Lundi matin collecte du tri sélectif, **mais attention ne seront prises que les poubelles pleines.**
- Vendredi matin collecte des ordures ménagères.
- **Le ramassage des déchets verts est suspendu pendant le confinement.**

Mme MAUBARET

– INTERDICTION D'ACCES AUX DIFFERENTS PARCS -

Suite à l'arrêté préfectoral du 19 mars, le city stade et le square sont interdits au public, jusqu'à nouvel ordre, dans le cadre du confinement. **Attention : Tout contrevenant s'expose à une amende de 135 €.**

– LA POSTE -

La mairie vous informe que durant cette crise sanitaire, le facteur distribuera le courrier, les colis et la presse, les mercredis, jeudis et vendredis.

Pour les colis trop volumineux, vous pouvez aller les récupérer à la poste le mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 13h30, en sonnant au petit portillon vert jouxtant la sortie des véhicules de la Poste.

ENVIRONNEMENT

Rappel sur la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 :

Le brûlage est interdit toute l'année.

Avec l'arrivée des beaux jours, merci de respecter les règles de bon voisinage → les travaux de bricolage et de jardinage provoquent des nuisances sonores. Merci de respecter les créneaux autorisés.

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ; les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ; les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

- LES FRELONS ASIATIQUES-

L'arrivée des beaux jours est aussi celle des pollinisateurs et de leurs redoutables prédateurs, **LES FRELONS ASIATIQUES**.

Considérant la présence grandissante de frelons asiatiques constatée sur la commune
Considérant les risques pour la sécurité publique et la santé publique engendrés par les nids de frelons asiatiques lorsqu'ils se trouvent à proximité des habitations et des voies publiques
Considérant les dangers de la biodiversité que la présence de frelons asiatiques peut entraîner.
Considérant que la lutte contre le développement du frelon asiatique ne sera efficace que si une action est menée conjointement par la commune et par les particuliers.

ARTICLE 1 : Chaque année, les habitants ayant constaté la présence de nids de frelons asiatiques sur leur propriété ou leur lieu d'habitation devront prendre toutes les mesures pour faire procéder à la destruction de ces nids. **Cette lutte est obligatoire**, de façon permanente, dès leur apparition, quel que soit leur stade de développement ou les végétaux et autres objets sur lequel ils sont détectés.

ARTICLE 2 : Au regard des enjeux sanitaires et de sécurité publique, des spécificités de ce nuisible, les habitants devront faire appel à des professionnels compétents en la matière pour détruire tout nid de frelons asiatiques.

Extrait de l'arrêté municipal 10/2018, en date du 11 septembre 2018

N° professionnel que vous pouvez contacter :
Brice Guêpes : 06 76 74 49 98



**L'actualité du jardin,
conseils**



Les beaux jours sont arrivés, et la tondeuse est de sortie.

Que faire de la tonte de pelouse puisque les déchets verts ne passent plus, suite au confinement.

C'est une aubaine, vous allez pouvoir **les revaloriser**.

Comment ? **COMME AMENDEMENT**, pour votre potager et vos différents massifs de fleurs et pied des arbustes.



- Au **potager**, vous pouvez **faire un paillage avec la tonte de pelouse**. Ce paillis végétal attire la microfaune nécessaire au sol et aux cultures et contribue à maintenir l'humidité du sol. Il permet aussi de réguler la prolifération des **mauvaises herbes** et d'espacer les corvées de **désherbage**.
Riches en azote, ces végétaux fourniront au sol, les ressources nécessaires pour les plantes.

Attention, ne pas en mettre sur l'ail, oignons, échalotes car cela va faire pourrir les bulbes.

- Vous pouvez également déposer au pied des arbustes ou des massifs de fleurs, une fine couche de ce paillis de tonte. Vos diverses plantations n'en seront que plus belles et votre sol, bien entretenu, sera en plus bien nourri. Les bénéfices de **recycler ses tontes de pelouse** sont multiples et il serait dommage de ne pas en profiter.

Mme FRERE Astrid

